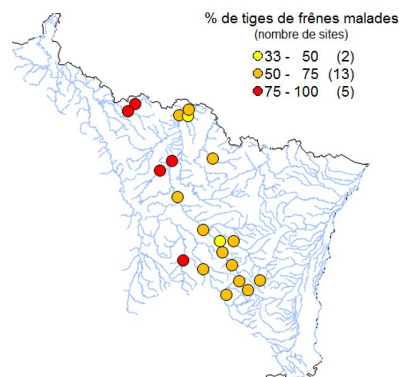


Situation dans les ripisylves du bassin Rhin-Meuse en 2014

Relevés réalisés sur 20 placettes en bordure de cours d'eau



Dissémination

La maladie se propage par :

- **dissémination aérienne** de spores infectieuses en été,
- **transport et plantation de frênes infectés** dans les zones de restauration de berges.

Préconisations

Bien que la maladie provoque parfois des dépérissements spectaculaires dans le houppier, il est important de **préserver les frênes** en ripisylve et en forêt.

Certains sujets sont **tolérants à la maladie** et il est primordial de les conserver. Des **abattages prématurés seraient nuisibles** au maintien de l'espèce.

Surveiller l'état sanitaire des frênes adultes :

- Si nécessaire faire un prélèvement pour un diagnostic (voir contact INRA).
- n'abattre les frênes que si le chancre au collet **dépasse 75% de la circonférence** (risque élevé de mortalité et de chablis).

Faire un suivi des plantations de Frêne le long des cours d'eau

Peut-on maintenir le Frêne parmi la liste des espèces ligneuses pour la restauration des berges du bassin Rhin-Meuse ?

- Le risque d'échec est élevé : le **taux de mortalité** chez les jeunes frênes peut être **conséquent**. Cependant, il convient de **ne pas éliminer l'espèce des listes** de plantations mais de réduire le nombre de plants. En cas de mortalité, un remplacement sera effectué par d'autres espèces du cortège.
- Pour les projets de restauration déjà avancés, réaliser une **inspection des plants** avant plantation pour éliminer les lots infectés.
- Pour répondre clairement à la question, il est nécessaire de réaliser un **suivi pluriannuel des plantations** de Frêne mises en place au cours des dernières années en ripisylve.

Pour cela, prenez contact avec l'INRA Nancy pour mener une étude dans votre zone d'intervention.



Contact - Renseignements

INRA NANCY-LORRAINE

Claude Husson - Benoit Marçais
INRA - UMR IAM
Rue d'Amance
54280 Champenoux
téléphone : 03 83 39 41 34
messagerie : claud.husson@nancy.inra.fr



La chalarose du Frêne, une nouvelle maladie invasive en Europe



Rédaction et photos : INRA Nancy-Lorraine

Mise à jour : Juin 2015

La Chalarose du Frêne



Frênes le long de la Moselle

Le Frêne commun est une des principales espèces de la strate arborée des ripisylves en France.

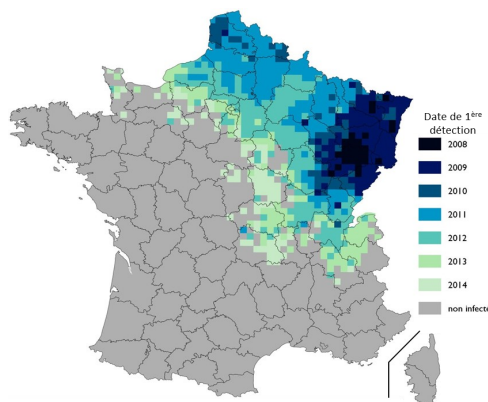
Cependant, le Frêne est aujourd'hui menacé en Europe par une nouvelle **maladie émergente**, appelée Chalarose, causant de graves dépérissements

du houppier en forêt, en alignement et en ripisylve.

L'agent pathogène responsable est un champignon appelé *Hymenoscyphus fraxineus* (forme asexuée *Chalara fraxinea*). C'est une **espèce introduite** d'origine asiatique et **invasive en Europe**.

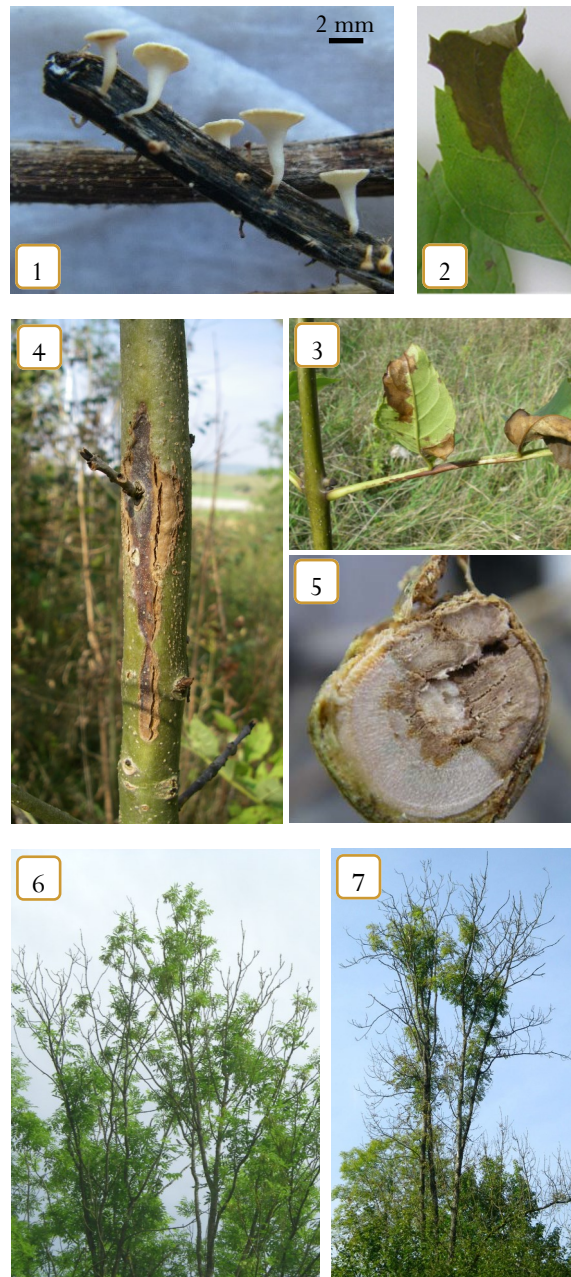
La maladie est actuellement **présente partout en Europe**, à l'exception des pays méditerranéens qui restent peu ou pas concernés.

L'Alsace-Lorraine fût la première région française infectée.



Propagation de la Chalarose en France de 2008 à 2014
(Source : Département de la Santé des Forêts)

Les symptômes



En juillet-août, de **petites fructifications blanchâtres** appelées apothécies [1] se forment sur les pétioles tombés dans la litière l'automne précédent. Elles produisent des **spores infectieuses disséminées par le vent**.

A la fin de l'été, les spores du champignon infecte les feuilles du Frêne [2,3] puis les tiges [4] formant des **nécroses brunes** jusqu'au bois de coeur [5].

Les lésions nécrotiques sur les tiges provoquent des mortalités de branches et des **houppiers clairsemés** [6,7].

Dans les zones très infectées, des **chancres et des nécroses** en forme de flamme se développent au collet des troncs [8,9].

La maladie est **létale**. Le risque de mortalité **est élevé chez les jeunes frênes** mais faible chez les frênes adultes, sauf en cas présence de chancres bien développés au collet.